



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources naturelles

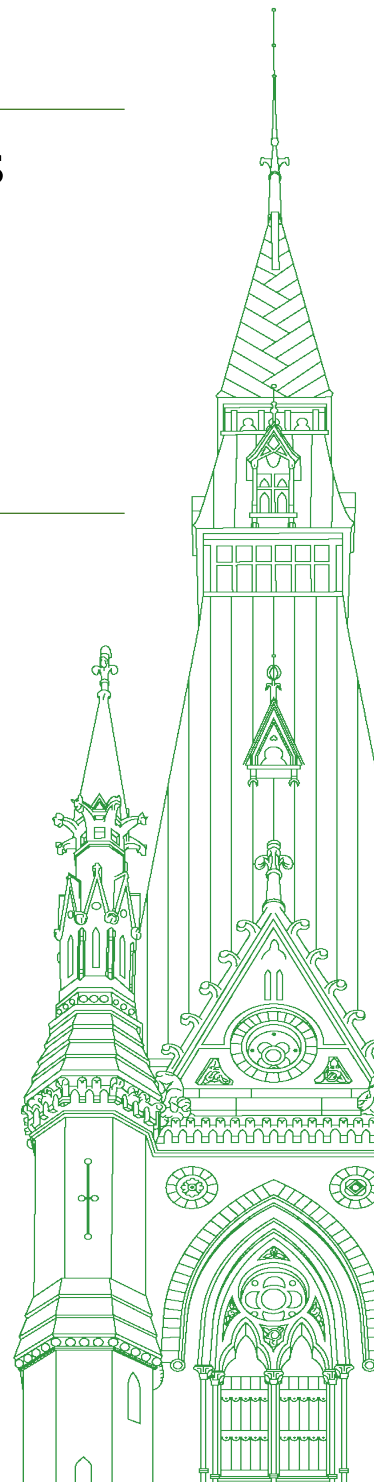
TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 022

PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le jeudi 5 février 2026

Président : Terry Duguid



Comité permanent des ressources naturelles

Le jeudi 5 février 2026

• (1530)

[Traduction]

Le président (L'hon. Terry Duguid (Winnipeg-Sud, Lib.)):
Chers collègues, la séance est ouverte.

Je suis heureux de voir tout le monde. Je comprends que personne ne s'est ennuyé de moi pendant mon absence.

Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Vous nous avez manqué à tous.

Le président: C'est ce que je voulais: un peu d'empathie.

Merci, madame Stubbs, d'avoir assumé la présidence pendant mon absence. Je vous en suis très reconnaissant. Je suis sûr que cela se reproduira un jour, mais j'ai l'intention d'être ici encore un certain temps.

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue à quelques nouveaux députés à la table.

Madame Thomas, je suis heureux de vous voir. Je vous souhaite la bienvenue.

Monsieur Rowe, vous êtes désormais un habitué, et je suis heureux de vous voir également. Merci de vous joindre à nous.

M. Clark se joint à nous du côté libéral.

Nous allons maintenant commencer. Je vais débiter, comme nous le faisons toujours, par souligner que nous nous réunissons sur le territoire non cédé de la nation algonquienne anishinabe. Il s'agit de la 22^e réunion du Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes.

Avant de commencer, j'aimerais demander à tous les participants en personne de lire les lignes directrices inscrites sur les cartes mises à jour qui se trouvent sur la table. Ces mesures sont en place pour aider à prévenir les incidents acoustiques et des effets Larsen, et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris de nos formidables interprètes. Vous remarquerez également qu'un code QR figure sur la carte et renvoie à une courte vidéo de sensibilisation.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride. Nous avons deux témoins qui comparaissent virtuellement et un qui le fait en personne.

J'aimerais rappeler aux participants les points suivants. Veuillez attendre que je vous nomme avant de prendre la parole. Si vous participez par vidéoconférence, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas. En ce qui concerne l'interprétation, pour ceux qui sont sur Zoom, vous avez le choix, au bas de votre écran, entre le parquet, l'anglais ou le français. Pour ceux qui sont dans la salle, vous pouvez utiliser l'oreillette et choisir le canal désiré.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le jeudi 18 septembre 2025, le Comité reprend son étude des exportations d'énergie canadiennes.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à nos témoins. En ligne, nous accueillons Mme Lisa Baiton, présidente et directrice générale de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, ou ACPP, ainsi que Mme Catherine Swift, présidente de la Coalition of Concerned Manufacturers and Businesses of Canada. Nous recevons également M. Francis Bradley, président et directeur général d'Électricité Canada.

Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions.

Madame Baiton, nous allons commencer par vous. Vous avez la parole pour cinq minutes.

Lisa Baiton (présidente et directrice générale, Association canadienne des producteurs pétroliers): Merci, monsieur le président et mesdames et messieurs les membres du Comité, de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui et de contribuer à cette étude d'une importance cruciale. Je dis « d'une importance cruciale », parce qu'accroître les exportations canadiennes, en particulier celles du pétrole et du gaz, est l'un des moyens les plus efficaces dont nous disposons pour renforcer notre économie, améliorer notre productivité et protéger notre souveraineté nationale.

Il est très encourageant pour l'Association canadienne des producteurs pétroliers, ou ACPP, et ses membres de voir le gouvernement fédéral et des députés de tous les partis qui cherchent à renforcer le rôle du Canada en tant que fournisseur mondial de pétrole et de gaz produits de manière responsable.

Permettez-moi de commencer par le contexte mondial. Les événements mondiaux ont considérablement modifié la situation économique et géopolitique du Canada. L'incertitude qui persiste dans les relations canado-américaines dans le contexte du commerce mondial menace le Canada. D'autres pays, comme la Chine et la Russie, ont montré qu'ils utiliseront tous les moyens à leur disposition pour dominer ou contrôler des ressources précieuses, en particulier les ressources pétrolières et gazières, en raison du rôle dominant qu'elles jouent aujourd'hui dans le bouquet énergétique mondial et qu'elles joueront à l'avenir.

Partout dans le monde, des facteurs traditionnels comme la croissance démographique et la modernisation rapide des économies, en particulier dans les pays de l'hémisphère Sud, continuent de faire augmenter les besoins énergétiques. Dans l'hémisphère Nord, l'électrification, les centres de données et l'intelligence artificielle font grimper la consommation d'énergie à un rythme que peu de gens avaient prévu. Même avec la croissance soutenue des énergies renouvelables, le monde continuera de dépendre de l'énergie conventionnelle pendant des décennies. Au cours des 35 dernières années, la part des hydrocarbures dans le bouquet énergétique primaire mondial n'a pratiquement pas évolué, passant de 85 % en 1990 à environ 80 % aujourd'hui.

Nous devons aborder l'énergie comme un « ajout ». La croissance des énergies renouvelables viendra simplement s'ajouter à celle de l'énergie conventionnelle afin de répondre à la demande mondiale insatiable et grandissante pour toutes les formes d'énergie. La question fondamentale qui se pose n'est pas de savoir si la demande d'énergie continuera de croître, mais si le Canada choisira d'aider à y répondre. C'est une question urgente pour un pays riche en ressources et dépendant du commerce comme le nôtre, où ce sont désormais les forces économiques et non l'équité du marché qui dictent les règles.

Aujourd'hui, la plupart des exportations canadiennes de pétrole et de gaz naturel sont vendues au rabais à un seul client, les États-Unis, ce qui a coûté à notre économie près de 50 milliards de dollars américains au cours des 15 dernières années, et ce, malgré le fait que le Canada possède l'une des plus grandes réserves de ressources inexploitées de la planète.

Le Canada peut et doit devenir une superpuissance énergétique mondiale. Nous constatons les avantages que procure la construction d'infrastructures d'exportation. L'ACPP estime que le Projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain générera 4 milliards de dollars de recettes supplémentaires chaque année, ce qui augmentera le PIB du Canada, améliorera la productivité et procurera des revenus plus élevés aux gouvernements. Pour ce qui est du gaz naturel, chaque cargaison complète de gaz naturel liquéfié, ou GNL, quittant la côte Ouest du Canada vaut environ 59 millions de dollars.

Les avantages pour les Canadiens sont colossaux.

Premièrement, la diversification des marchés renforce notre levier commercial, nous permet de tirer pleinement parti de nos ressources et renforce la souveraineté de notre pays. Le pétrole et le gaz naturel représentent plus de 20 % de la balance commerciale totale du Canada.

Deuxièmement, en seulement trois ans, le secteur a versé environ 116 milliards de dollars en impôts et en redevances. Ces revenus sont essentiels pour financer nos dépenses en matière de défense et nos services publics.

Troisièmement, depuis 2017, plus de 5 milliards de dollars en capitaux propres autochtones ont été investis dans des projets énergétiques. Il s'agit d'un véritable partenariat. Le secteur canadien de l'énergie conventionnelle est en train de devenir un modèle mondial.

Quatrièmement, notre secteur est fondamental pour l'économie canadienne, puisqu'il fournit environ 450 000 emplois directs et indirects dans chaque province du pays et a contribué à hauteur de plus de 85 milliards de dollars au PIB rien que l'an dernier.

Pour continuer à profiter de ces avantages à ce moment crucial de notre histoire, nous devons éviter les changements de politique et les choix qui augmentent les coûts, les coûts d'observation et l'incertitude, comme le règlement nouvellement modifié sur le méthane et les changements proposés à la tarification du carbone dans le secteur industriel, qui imposeront des milliards de dollars de coûts supplémentaires alors qu'aucun autre pays producteur concurrent ne fait de même.

● (1535)

Si le Canada veut vraiment devenir une superpuissance énergétique, nous avons besoin d'une nouvelle approche stratégique. En cette nouvelle ère de nationalisme économique, des changements majeurs sont nécessaires pour attirer les investissements, rebâtir notre économie, créer des emplois de haute qualité, améliorer notre sécurité énergétique et renforcer notre souveraineté.

La fenêtre d'opportunité du Canada est ouverte, mais pas indéfiniment. Le pays peut et doit agir de toute urgence. L'avenir exigera plus d'énergie, et si nous mettons en place les bonnes conditions stratégiques, il y aura plus d'énergie canadienne.

Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

● (1540)

Le président: Merci, madame Baiton. Je vous ai donné quelques secondes de plus.

Lisa Baiton: Je m'en excuse.

Le président: Ce n'est pas grave.

Madame Swift, vous avez la parole pour cinq minutes.

Catherine Swift (présidente, Coalition of Concerned Manufacturers and Businesses of Canada): Merci beaucoup.

Mon organisation, la Coalition of Concerned Manufacturers and Businesses of Canada, ou CCMBC, représente les intérêts des petites et moyennes entreprises du secteur manufacturier, ainsi que d'autres secteurs, quoique la majorité d'entre elles appartiennent à celui-ci.

Le secteur manufacturier canadien est en déclin depuis un certain temps. Depuis 2018, la part de la fabrication dans le PIB a diminué de 5 %, tandis que le chiffre équivalent aux États-Unis a augmenté de 10 %, ce qui représente de toute évidence une différence majeure sans précédent. C'est important, car le secteur manufacturier de n'importe quel pays est une source essentielle d'innovation, de productivité et d'emplois bien rémunérés.

Le secteur manufacturier et le secteur de l'énergie sont étroitement liés, surtout au Canada. La réussite de nombreuses entreprises manufacturières de l'Est du Canada dépend fortement du secteur pétrolier et gazier. Trop de Canadiens croient que si des politiques punitives sont imposées au secteur pétrolier et gazier, elles ne concernent que l'Alberta et la Saskatchewan, alors qu'en réalité, elles auront une incidence importante sur le bien-être de tout le pays.

Auparavant, le secteur manufacturier représentait environ 20 % du PIB canadien, alors qu'il se situe désormais autour de 10 %. Cette baisse est attribuable à plusieurs facteurs: la croissance du secteur des services, les changements technologiques et les différences entre les pays sur les plans législatifs, réglementaires, et ainsi de suite.

L'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce en 2001 est souvent perçue, avec le recul, comme une énorme erreur, car une grande partie de la production manufacturière des pays occidentaux s'est déplacée vers la Chine, où les coûts sont moins élevés, et où les politiques en matière d'environnement, de droits de l'homme, de salaires et autres ne sont pas les mêmes que dans les pays occidentaux. La Chine viole également les droits de propriété intellectuelle, fait du dumping de marchandises au Canada à des prix déraisonnablement bas, ne respecte pas les règles commerciales de l'OMC et s'ingère dans les élections et d'autres aspects de la vie d'autres pays, y compris le Canada. La récente décision de notre gouvernement de nous rapprocher de la Chine est une erreur pour notre secteur manufacturier et notre économie en général, sans parler de notre souveraineté.

Une grande partie du déclin du secteur manufacturier en Ontario et dans d'autres provinces peut être attribué aux politiques dites vertes qui augmentent radicalement le coût de l'électricité. Les fabricants sont de grands consommateurs d'électricité et ces politiques insensées les ont rendus beaucoup moins compétitifs.

La taxe sur le carbone pour le secteur industriel et la réglementation sur le méthane dont Mme Baiton a parlé pèseront lourdement sur le secteur manufacturier et le secteur de l'énergie, les deux plus productifs de l'économie canadienne. Nous savons que le Canada a un grave problème de productivité. Il est donc ridicule d'imposer un régime aussi contraignant, sur les plans réglementaire et fiscal, aux deux secteurs qui contribuent le plus à la productivité, qui est un indicateur de notre niveau de vie. Encore une fois, on demande à nos entreprises de rivaliser avec une main attachée dans le dos, alors que leurs concurrents étrangers ne sont pas soumis à des taxes et à des règlements semblables.

L'augmentation des exportations d'énergie stimulera le secteur manufacturier, car ces secteurs sont étroitement liés. La construction de pipelines et d'autres infrastructures permettant d'augmenter les exportations peut et doit se faire au Canada. Malheureusement, certains projets énergétiques récents ont en fait beaucoup plus aidé les fabricants étrangers que les nôtres. L'installation de gaz naturel liquéfié à Kitimat, par exemple, a utilisé des modules provenant de Chine dans sa première phase et est censée en utiliser qui viennent de Corée pour sa deuxième phase. Bon nombre de nos membres du secteur manufacturier ont dit qu'ils seraient en mesure de fournir les infrastructures nécessaires à ces projets, mais ils n'en ont jamais eu l'occasion.

La stimulation des exportations de pétrole et de gaz créerait également des emplois bien rémunérés au Canada et générerait davantage de revenus pour les gouvernements, tout en stimulant notre économie en perte de vitesse, qui semble aujourd'hui en récession. Le fait d'avoir négligé notre secteur industriel le plus important, celui du pétrole et du gaz, au cours de la dernière décennie est la principale raison de nos faibles performances économiques actuelles. Une économie faible nous rend beaucoup plus vulnérables aux politiques punitives d'autres pays, comme les États-Unis et la Chine, entre autres. Les recettes supplémentaires provenant de l'augmentation des exportations d'énergie devraient être utilisées pour rembourser notre dette publique colossale et mettre en œuvre des politiques visant à réduire les impôts et le fardeau réglementaire qui nuit à la compétitivité de toutes nos entreprises canadiennes.

J'aimerais faire quelques observations sur le projet de loi C-5, qui permet au gouvernement de passer outre de façon sélective à diverses mesures législatives. Ce projet de loi laisse entendre que ces

lois sont néfastes, sans quoi il ne serait pas nécessaire de les contourner pour faire avancer les choses. Pourquoi ne pas se débarrasser complètement de ces mauvaises lois? Le fait qu'elles restent en vigueur décourage davantage les investissements étrangers et nationaux, qui fuient le Canada depuis des années. Le projet de loi C-5 facilite également la sélection des gagnants par le gouvernement, ce qui n'a jamais été une stratégie viable. Il suffit de penser aux milliards de dollars des contribuables qui ont été gaspillés dans le secteur des batteries de véhicules électriques à un moment où le Canada n'a pas d'argent à perdre.

Enfin, le milieu des affaires veut conclure un accord commercial avec les États-Unis le plus tôt possible. Insinuer que le Canada peut remplacer de manière significative le commerce avec les États-Unis par celui avec d'autres pays est de la pure fiction. Nous devrions toujours chercher à diversifier nos relations commerciales, mais prétendre que nous serons en mesure de remplacer les États-Unis, qui sont de loin notre principal partenaire commercial, est tout simplement mentir aux Canadiens à des fins politiques partisans pour attiser leur aversion à l'égard du président Trump. Pendant ce temps, les entreprises et les travailleurs canadiens souffrent, perdent leur emploi, font faillite ou quittent le Canada.

• (1545)

Les conditions non concurrentielles de l'économie canadienne ont poussé de nombreux fabricants à quitter le Canada bien avant l'arrivée de Trump. Une fois qu'un pays perd son secteur manufacturier, celui-ci ne revient pas avant très longtemps, voire jamais.

Merci.

Le président: Merci, madame Swift. Vous avez terminé juste à temps. Je vous en suis très reconnaissant.

Nous allons terminer avec M. Bradley.

Vous avez cinq minutes, monsieur.

[Français]

Francis Bradley (président et directeur général, Électricité Canada): Merci beaucoup.

Je m'appelle Francis Bradley. Je suis président et directeur général d'Électricité Canada. Je vous remercie de m'avoir invité à m'adresser au Comité dans le cadre de l'étude des exportations d'énergie canadiennes.

Cette étude tombe à point nommé, car le Canada a pour ambition de devenir une superpuissance énergétique. L'électricité a un grand rôle à jouer dans ce projet.

Électricité Canada est la voix nationale du secteur de l'électricité. Nos membres produisent, transportent et distribuent de l'électricité dans chaque province et territoire.

[Traduction]

L'électricité propre, fiable et abordable qui alimente l'économie canadienne constitue un avantage concurrentiel pour l'industrie d'ici.

Trois chiffres démontrent à quel point notre secteur est exceptionnel. Le premier est 84 %. C'est le pourcentage d'électricité produite sans émissions au Canada. Par conséquent, notre réseau est déjà l'un des plus propres au monde. Le chiffre suivant est 99,98 %. C'est le taux de fiabilité de notre réseau, qui garantit que les lumières s'allument lorsqu'on en a besoin. Le dernier est 51 %. C'est la mesure dans laquelle nos tarifs d'électricité sont inférieurs à la moyenne dans les pays de l'OCDE, ce qui renforce notre avantage concurrentiel par rapport à nos pairs.

Le secteur de l'électricité joue un rôle fondamental à titre d'exportateur et de moteur pour les exportations énergétiques. Il s'agit d'un exportateur net, ayant exporté en moyenne 40 térawattheures par année vers les États-Unis au cours de la dernière décennie. En 2024, la valeur de ces échanges s'élevait à 4,484 milliards de dollars.

Bien que l'excédent commercial ait été moins important ces dernières années, le commerce bilatéral continue de jouer un rôle important et constant pour assurer la fiabilité et la résilience. Cependant, l'électricité est essentiellement exportée à l'intérieur de tous les autres secteurs de l'économie, du GNL à l'aluminium. Presque toutes les exportations canadiennes sont des exportations d'électricité, dans une certaine mesure.

Par exemple, le fait d'alimenter l'installation de Cedar LNG en électricité propre de la Colombie-Britannique a été essentiel à l'avancement du projet. Le gaz naturel liquéfié produit à cette installation est destiné à être exporté et sera présenté comme l'un des GNL à plus faibles émissions de carbone au monde.

L'électricité alimente également la production d'aluminium au Canada, qui est majoritairement exporté. En 2021, nous avons effectivement exporté plus de 40 térawattheures d'électricité sous forme d'aluminium.

La liste est longue, qu'il s'agisse des minéraux critiques ou de raffinage du pétrole. C'est possible grâce à l'électricité.

Alors que le Canada cherche à diversifier ses relations commerciales, à faire avancer des projets d'édification de la nation et à renforcer la compétitivité de ses industries, le réseau électrique doit évoluer en fonction de ces priorités industrielles tout en préservant l'avantage concurrentiel de notre secteur. Le Canada connaît une augmentation rapide de la demande en électricité, qui devrait doubler d'ici 2050. Pour y répondre, nous allons devoir construire plus d'infrastructures électriques au cours des 25 prochaines années que nous ne l'avons fait au cours du siècle dernier.

Notre tâche consiste à bâtir encore plus de manière décisive et ambitieuse, afin de développer le réseau électrique qui est au cœur de la prospérité à long terme du Canada. Le mois dernier, nous avons publié notre rapport sur l'état de l'industrie canadienne de l'électricité en 2026, qui s'intitule *Forger l'avenir électrique du Canada*. Ce rapport formule des recommandations visant à appuyer l'objectif ambitieux du gouvernement, qui souhaite faire du Canada une superpuissance énergétique mondiale.

Pour y parvenir, nous avons trois recommandations essentielles.

Premièrement, nous devons moderniser la réglementation pour un système d'électricité digne du XXI^e siècle. Pour commencer, le gouvernement devrait maintenir un délai d'approbation fédéral de deux ans pour tous les projets d'électricité.

Deuxièmement, nous devons mobiliser des capitaux pour financer la construction. À cette fin, il faut tirer le maximum des mesures de soutien existantes et éliminer les obstacles à l'investissement, comme les règles de restriction des dépenses excessives d'intérêts et de financement, ou RDEIF.

[Français]

En conclusion, nous devons renforcer les capacités et la résilience du secteur. Pour y arriver, nous devons collaborer avec le secteur pour atténuer l'effet d'une météo extrême et nous attaquer aux pénuries croissantes de main-d'œuvre ainsi qu'aux problèmes que posent les chaînes d'approvisionnement. Nous avons une rare occasion de libérer le potentiel de notre pays, et nous devons la saisir.

● (1550)

[Traduction]

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de me joindre à vous.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Bradley.

Nous allons maintenant passer à notre première série de questions.

Madame Stubbs, c'est à vous.

Shannon Stubbs: Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'aujourd'hui de leurs messages d'unité et de leurs appels à l'action pour que le Canada prospère et soit autonome et autosuffisant. C'est nécessaire plus que jamais auparavant.

Madame Swift, vous avez déjà esquissé en partie ce qui s'est passé et expliqué pourquoi le Canada se trouve dans sa position actuelle. Je suis tout à fait d'accord avec vous pour dire que, à bien des égards, nous sommes responsables de nos propres malheurs.

Ma question s'adresse à vous et à Mme Baiton. Êtes-vous convaincues que le changement transformateur dont vous avez besoin en matière de politique et de réglementation aura lieu? En effet, les libéraux parlent de construire de grands projets, mais, à ce jour, ils ont présenté le projet de loi C-5, qui énonce clairement toutes les lois et tous les règlements qui bloquent les projets, sans pour autant abroger ou réformer aucun d'entre eux.

Madame Swift, nous allons commencer par vous. Si vous voulez ajouter des éléments sur la concurrence avec les États-Unis, je vous en serais reconnaissante.

Catherine Swift: Comme le dit le vieil adage, le comportement passé est le meilleur prédicteur du rendement futur.

Même si le gouvernement libéral fédéral actuel est très semblable à celui qui a saboté les pipelines au Canada pendant des années, j'aimerais croire qu'un pipeline verra le jour. Or, non, je n'y crois pas entièrement. Je dirais que rien n'a été fait à ce jour. Nous avons vu des documents comme des protocoles d'entente — ce qui est bien, et ils énoncent certains détails importants —, mais ils ne sont pas du tout contraignants.

Dans mes discussions avec de nombreux intervenants du secteur de l'énergie — et Mme Baiton en a probablement long à dire à ce sujet —, on me dit que la notion d'exiger le captage et le stockage du carbone comme condition préalable à la construction d'un pipeline est, entre autres considérations, extrêmement coûteuse. Avons-nous vraiment besoin d'un exercice aussi exorbitant pour soi-disant décarboner le carbone? L'image fait penser à de l'eau qui n'est pas humide ou à un autre étrange phénomène semblable. À mon avis, il est tout à fait inutile de fixer le prix d'un pipeline selon de telles conditions. Je sais que le captage du carbone est faisable — et le tout a été prouvé, je le sais bien —, mais je pense que son coût ne fait qu'augmenter le coût de l'énergie, alors même qu'il nous pose déjà problème au Canada. Puis, bien sûr, ces coûts élevés nous rendent moins concurrentiels à l'international.

J'ai de sérieux doutes, mais j'aimerais bien qu'on me prouve que j'ai tort.

Shannon Stubbs: Mme Baiton voudra peut-être intervenir, étant donné que le secteur privé a fait deux propositions pour construire des pipelines intergouvernementaux destinés à l'exportation relevant de la compétence fédérale. Or, le gouvernement fédéral n'a pas utilisé tous les outils à sa disposition pour s'assurer que ces promoteurs pouvaient construire de telles infrastructures. Résultat: les promoteurs ont abandonné le Canada, à l'instar d'autres entreprises, pour construire des pipelines dans d'autres pays.

Madame Baiton, bien qu'un pipeline soit mentionné dans le protocole d'entente, il y a toujours un ministre qui refuse de dire que le gouvernement fédéral exercera ses pouvoirs. Le ministre continue de dire qu'il doit y avoir un promoteur du secteur privé, même si une première ministre provinciale a dû en réunir trois parce que personne n'est prêt à se lancer seul dans le projet. De plus, il n'y a pas de trajectoire claire nous garantissant un pipeline. Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet?

Lisa Baiton: L'ACPP ne prône pas les pipelines. Nous croyons qu'il faut accélérer la mise en place des infrastructures nécessaires pour développer de nouveaux marchés et ceux que nous avons déjà. En effet, selon nous, c'est la meilleure façon de concrétiser la vision du Canada de faire de notre pays une superpuissance énergétique mondiale. L'ACPP appuie toute nouvelle capacité commercialement viable.

Pour ce qui est du pipeline qui fait l'objet de discussions dans le cadre du protocole d'entente avec l'Alberta, le gouvernement provincial souhaite que la production passe à six millions de barils par jour d'ici 2030 et à huit millions de barils par jour d'ici 2035. L'ACPP appuie les efforts du gouvernement de l'Alberta visant à faire avancer la construction d'un pipeline vers la côte Ouest et à faire tout ce qui est en son pouvoir pour réduire les risques du projet et le rendre aussi attrayant que possible pour les investissements privés.

L'expérience nous a appris que la construction de pipelines au Canada représente un énorme défi qui nécessite une approche grandement coordonnée, transparente et collaborative. De tels projets impliquent également une réelle participation des communautés autochtones au début du processus.

Vous avez parlé du pipeline Trans Mountain...

• (1555)

Shannon Stubbs: Je parlais en fait des projets Northern Gateway et Énergie Est, que les libéraux ont torpillés en retardant les processus et en changeant les règles du jeu.

Ce qui est déconcertant pour ceux d'entre nous qui souhaitent la prospérité du Canada, c'est que les libéraux enchaînent les interdictions, les taxes et les cibles réglementées, alors que les États-Unis ne s'imposent pas de telles embûches au niveau fédéral. Si nous sommes effectivement sur le pied de guerre et que nous avons affaire à un agresseur qui est aussi notre plus grand client et notre plus grand concurrent à cause du dernier gouvernement fédéral, que doivent faire ces intervenants pour prouver aux Canadiens qu'ils sont sérieux?

Allez-y, madame Swift.

Catherine Swift: Débarrassez-nous de toutes les lois qui nous nuisent. Encore une fois, je trouve ridicule qu'une loi de dernier recours donne au gouvernement une capacité très sélective de passer outre à certaines lois. Si vous devez outrepasser des lois, il y a manifestement un gros problème. Débarrassez-vous-en.

La réglementation sur le méthane est terrible, comme Mme Baiton l'a souligné. Bien franchement, on ne lui a pas accordé assez d'attention. L'industrie même est extrêmement inquiète. Elle est accablée par toutes sortes de taxes et tout le reste. Je pense que la première ministre Danielle Smith les appelle les neuf mauvaises lois. Certaines d'entre elles sont quelque peu assouplies pour ce projet, mais si nous voulons attirer des investissements, il faut les abroger: lorsque les investisseurs, tant étrangers que nationaux, verront que ces lois sont en vigueur, ils ne voudront pas risquer leur propre argent. Les gouvernements ne risquent pas leur propre argent; ils risquent le nôtre. Malheureusement, ils en perdent une bonne partie en cours de route.

Toutes ces lois nuisibles devraient être révoquées.

Le président: Merci à vous deux.

Nous passons maintenant à M. Hogan, pour six minutes.

Monsieur Hogan, vous avez la parole.

Corey Hogan (Calgary Confederation, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins.

Madame Baiton, je suis ravi de vous revoir. Je suis fermement convaincu que chaque réunion de comité doit compter quelques bons Calgariens. Je vous remercie de représenter la ville aujourd'hui.

Je conviens tout à fait que la demande de pétrole et de gaz perdurera pendant de nombreuses décennies. Je crois que, même dans un monde qui utilisera moins de pétrole, la demande de pétrole et de gaz canadiens peut continuer de croître. La question que se pose le Comité est la suivante: comment pouvons-nous tirer parti de cette occasion d'une manière nettement canadienne?

De 2015 à 2024, la production pétrolière et gazière a augmenté de 34 % au Canada, et d'environ 6 % à l'échelle mondiale. Le secteur des sables bitumineux en Alberta a crû d'environ 40 %, je crois. Le secteur de l'énergie est très bénéfique pour le Canada. Il crée des emplois partout au pays. L'acier des pipelines vient de l'Ontario. Le moteur Waukesha d'INNIO vient de l'Ontario. Le secteur est présent dans toutes sortes de technologies de ce côté-ci du continent — ou de la région d'où je viens, devrais-je dire.

Je suis à Ottawa aujourd'hui. Les résultats sont vraiment positifs. Selon le *Global Wealth Report* d'UBS, la richesse médiane au Canada s'élève à 152 000 \$ américains, alors que, aux États-Unis, elle est de 124 000 \$ américains. Nous avons réussi avec brio à créer de la richesse pour un grand nombre.

Je sais que Mme Swift dit que le rendement passé est le meilleur indicateur du comportement futur. Ces résultats peuvent nous rassurer, mais je ne voudrais pas laisser l'avenir entre les mains du hasard. J'aimerais que nous poursuivions sur cette lancée. J'aimerais également que notre approche vise à moins dépendre des États-Unis.

Je suis désolé du long préambule de ma question, madame Baiton. Bien sûr, après une décision d'investissement finale, il faut toujours patienter pour voir le début des activités. Une partie de la croissance que nous observons aujourd'hui est attribuable à des décisions prises il y a 10 ans.

Je suis curieux par rapport au pipeline. Je ne préconise pas le statu quo, mais comment pouvons-nous nous attendre à ce que la production augmente si c'est le statu quo au cours des prochaines années?

Lisa Baiton: Je répéterai simplement que l'ACPP ne préconise pas un pipeline plutôt qu'un autre. Nous insistons vraiment sur deux éléments. Tout d'abord, il faut un pipeline qui soit commercialement viable. Puis, nous rappelons qu'une analyse de rentabilité est nécessaire pour attirer des capitaux et franchir les étapes de construction d'un pipeline. En plus de ces critères, il faut répondre aux besoins des producteurs pour qu'ils attirent leurs propres capitaux, pour qu'ils prennent de l'expansion et pour que le nouveau pipeline ne soit jamais à sec. Je dirais que, dans le discours public, il n'est pratiquement jamais question de ces besoins.

Voilà pourquoi nous nous concentrons vraiment sur les politiques qui, du côté des producteurs... Il y a deux volets. Il y a toute une équation, et nous ne pensons qu'à une partie de cette équation. Pour le volet de l'équation qui nous touche, la certitude réglementaire et la politique concurrentielle priment; comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, notre politique sur le carbone doit nous permettre de rivaliser avec les autres pays producteurs.

À l'heure actuelle, l'accent est mis à la fois sur la réglementation sur le méthane et sur la tarification du carbone dans le secteur industriel. Le nouveau règlement fédéral sur le méthane a été publié juste avant Noël. Son libellé actuel est incompatible avec les activités. Nous avons constaté très tôt que ce règlement était inapplicable. Les amendements adoptés dans le règlement final sont insuffisants pour répondre aux préoccupations de l'industrie. Selon la propre analyse du gouvernement fédéral, ce nouveau règlement sur le méthane imposera à l'industrie des coûts de conformité supplémentaires nets de 14,6 milliards de dollars. Je le répète: aucun autre pays producteur ne prend cette voie.

Pour sa part, le régime de carbone industriel du Canada doit être vraiment concurrentiel. Un document de travail publié en décembre est fondamentalement incompatible avec les directives du premier ministre et les engagements pris dans le protocole d'entente entre le Canada et l'Alberta. Selon le libellé actuel, le régime imposera des coûts s'élevant à des milliards de dollars à l'industrie pétrolière et gazière et à d'autres industries exploitant les ressources naturelles. Ici encore, des coûts plus élevés pour le carbone réduisent directement la compétitivité du Canada.

• (1600)

Corey Hogan: C'est parfait. Je pense que nous devons en discuter plus en détail, et je vous encourage — je sais que vous l'avez déjà fait — à soumettre un rapport écrit au Comité pour examen.

Lisa Baiton: Oui, nous en avons déjà soumis un.

Corey Hogan: J'aimerais revenir sur un élément. Vous avez mentionné le point que je voulais aborder à la deuxième question.

Vous avez dit dans votre déclaration préliminaire que « ce sont désormais les forces économiques et non l'équité du marché qui dictent les règles. » Vous avez parlé des nouveaux coûts qu'aucun pays concurrent n'impose. L'équité du marché est très importante pour moi. Je veux m'assurer que nous sommes concurrentiels, mais il me semble que ce marché n'est pas entièrement axé sur l'économie de marché. Entre les Européens qui créent des règles sur l'intensité en carbone — le Japon emboîtera peut-être le pas — et la Chine qui utilise son poids pour influencer le marché, que devons-nous faire pour protéger un marché mondial qui roule bien? Le Canada n'utilise pas vraiment le pouvoir de l'État pour stimuler l'industrie, mais permet plutôt à l'industrie de prospérer par elle-même — ou du moins c'est ce à quoi nous aspirons.

Lisa Baiton: Je pense qu'il n'y a pas de solution universelle, et il n'est probablement pas pertinent de comparer le Canada directement à l'Europe.

Je vais parler des négociations de l'ACEUM. Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, l'industrie pétrolière et gazière canadienne représente plus de 20 % de la balance commerciale du Canada. À l'heure actuelle, la majeure partie de ce pourcentage — je pense que c'est près de 95 % — est destinée à un seul client: les États-Unis.

L'ACEUM sera un élément important de la solution, car malgré toute l'incertitude, les menaces et les défis commerciaux causés par l'administration Trump, nous devons tout de même reconnaître que les Américains sont les plus grands consommateurs de pétrole et de gaz de la planète et que leur pays demeure de loin le plus important client du Canada. Depuis près de 150 ans, nous faisons du commerce dans le secteur de l'énergie pratiquement en franchise de droits. Nos compagnies exercent leurs activités sans problème de part et d'autre de la frontière, et notre infrastructure énergétique, nos pipelines et nos raffineries sont très interreliés. C'est une partie de l'équation.

Le président: Merci, madame Baiton.

Merci, monsieur Hogan.

Nous passons maintenant à M. Simard, qui dispose de six minutes.

[Français]

Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le président, avant d'entamer mon temps de parole, je veux m'assurer que les témoins entendent bien l'interprétation.

L'interprétation fonctionne-t-elle pour les témoins?

On me dit que oui, alors c'est excellent. L'interprète a une jolie voix, pas comme la mienne.

La question s'adresse à vous, madame Baiton. La politique m'a appris quelque chose d'assez simple, à savoir qu'il faut distinguer nos souhaits et la réalité. C'est malheureux, mais nous fonctionnons ainsi en politique.

Au cours de notre première séance sur cette étude, les professeurs Mousseau et Pineau nous ont dit que le Canada n'était pas une puissance énergétique, qu'il ne le sera jamais et qu'il a un poids très peu considérable sur les prix de l'énergie. Je vous laisserai répondre à cette affirmation un peu plus tard, puisque, dans votre présentation, vous avez présenté le Canada comme une puissance énergétique.

Je vais vous dire ce qui m'ennuie. J'essaie de me faire une idée à ce sujet. Dans votre présentation, vous avez aussi indiqué qu'il y avait une réalité géopolitique particulière dans laquelle, étant donnée la situation actuelle avec les Américains, nous devrions développer de nouveaux marchés. Je trouve la chose embêtante, parce que, quand on se penche de plus près sur le secteur pétrolier, on se rend compte que 60 % des grandes entreprises pétrolières appartiennent à des actionnaires américains. Si ces grandes entreprises ont fait des profits records pendant la période de 2021 à 2024, à savoir 131 milliards de dollars, six dollars sur dix ont été versés en dividendes à des entreprises américaines. Je m'explique mal comment on peut voir le secteur énergétique comme étant celui qui va permettre au Canada de se sevrer des actionnaires américains, puisque, si on construit des infrastructures gazières et pétrolières, on leur fait peut-être une fleur en leur facilitant le développement de nouveaux marchés et en leur garantissant des profits supplémentaires.

J'aimerais que vous m'éduquiez à ce sujet. Comment voyez-vous la situation liée à la structure de propriété des grandes entreprises pétrolières?

• (1605)

[Traduction]

Lisa Baiton: Vous mentionnez beaucoup d'éléments, alors permettez-moi d'essayer de décortiquer le tout.

Tout d'abord, je tiens à préciser que je n'ai jamais dit que le Canada était une superpuissance énergétique. Je ne faisais que répéter ce que notre premier ministre a dit, à savoir que nous devrions aspirer à devenir une superpuissance énergétique. Pour reprendre les mots que le premier ministre Carney a récemment employés, nous devrions parler du monde « tel qu'il est » et de ce que le Canada devrait faire pour que le monde devienne ce que « nous souhaitons qu'il soit. » Le monde d'aujourd'hui traverse une période de profonds changements géopolitiques et économiques.

L'administration américaine actuelle prône, sans s'en cacher, une politique consistant à accorder la priorité aux États-Unis, et elle chamboule les normes qui régissent depuis longtemps le commerce mondial. Pour le Canada, cette nouvelle normalité n'est pas un débat, mais bien une question urgente: comment une nation riche en ressources naturelles et dépendante du commerce devrait-elle se positionner dans un monde où la force économique, et non l'équité du marché, dicte les règles? D'un autre côté, alors que les gouvernements fédéral et provinciaux travaillent très fort pour préserver l'âme de l'accord commercial entre le Canada et les États-Unis, nous devons reconnaître le monde tel qu'il est et le Canada tel qu'il est.

Comme je l'ai dit dans mes commentaires précédents sur l'ACEUM, au cours de la dernière décennie perdue, il a été décidé de ne pas construire de pipeline sur l'axe est-ouest ou d'accès à la côte. Nous nous retrouvons maintenant dans une situation où 20 % de toute notre balance commerciale va du nord au sud. On ne peut pas magiquement construire de pipeline à fond de train.

Nous devons également reconnaître la nature essentielle de la préservation...

[Français]

Mario Simard: Je suis désolé, mais il ne me reste pas beaucoup de temps de parole.

Je comprends votre réponse, mais, justement, il faut voir le monde actuel de façon réaliste, tel qu'il est. Or le monde tel qu'il est démontre que c'est le gouvernement fédéral qui a payé la dernière infrastructure de pipeline qui a été construite. Elle a coûté 34 milliards de dollars, et pas une seule entreprise n'a voulu se porter acquéreur du projet ni même le développer. Ce n'est pas tout: aujourd'hui encore, nous payons sept dollars par baril qui utilise l'infrastructure Trans Mountain.

Je me demande comment une entreprise privée, sans soutien public, peut aujourd'hui accepter de développer une infrastructure de pipeline qui prendra des années à construire. Est-ce que, au cours des 20 ou 30 prochaines années, un marché pour le pétrole albertain justifiera les investissements de la part d'entreprises privées? Ne faut-il pas nous attendre à ce que ces gens comptent sur l'investissement public pour construire de nouveaux pipelines? C'est l'impression que j'ai, si on s'appuie sur le monde tel qu'il est.

J'aimerais avoir votre opinion à ce sujet, parce que je ne vois pas de promoteur prêt à investir dans une infrastructure de pipeline.

[Traduction]

Lisa Baiton: Permettez-moi de répondre en deux temps.

En ce qui concerne la demande mondiale, toutes les prévisions énergétiques crédibles indiquent que la demande d'énergie va sans cesse augmenter, et que nous aurons besoin de toutes les formes d'énergie — renouvelables et conventionnelles — pour satisfaire l'appétit vorace pour l'énergie mondiale.

L'an dernier, Larry Fink, de BlackRock, a dit que nous devons passer d'une transition énergétique à une mentalité écoénergétique, parce que l'immensité de la demande croissante, en particulier de la part de l'intelligence artificielle, est vraiment au cœur de la réalité actuelle.

Pour répondre à la deuxième partie de votre question, à savoir pourquoi...

• (1610)

Le président: Si possible, madame Baiton, veuillez conclure rapidement en donnant une réponse rapide, s'il vous plaît.

Lisa Baiton: Quant à savoir pourquoi le projet TMX a été financé par l'État ou par le gouvernement canadien, je dirai qu'il faut une certitude réglementaire pour offrir une certitude aux investisseurs. Cette certitude fait défaut au Canada en ce moment, et c'est pourquoi les investisseurs ne sont pas venus au Canada. C'est la thèse que j'ai présentée au Comité aujourd'hui.

[Français]

Mario Simard: Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci à vous deux.

Chers collègues, nous entamons maintenant la deuxième série de questions, en commençant par M. Malette.

Monsieur Malette, vous avez cinq minutes.

Gaétan Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk, PCC): Merci.

Monsieur Bradley, vous êtes le PDG d'Électricité Canada. Je vous remercie de votre déclaration liminaire.

J'ai une question plus précise. Selon vous, qu'arrivera-t-il en 2035 lorsque le Règlement sur l'électricité propre du Canada entrera en vigueur? De plus, quelles seront les répercussions sur la facture d'électricité du consommateur moyen et le coût de la vie en général?

Francis Bradley: Le député pose une question très pertinente. C'est une préoccupation pour notre association.

La discussion et le dialogue sur le Règlement sur l'électricité propre sont un peu en mouvement en ce moment. Il fait partie intégrante de la conversation entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta, par exemple.

Depuis le début de ce processus et depuis que nous avons vu le règlement final qui a été présenté, nous avons dit très clairement qu'à notre avis, les décisions à ce sujet auraient dû être fondées sur les meilleures estimations des personnes qui gèrent les réseaux électriques à l'échelle provinciale. Ce qu'on nous a dit, c'est que le Règlement sur l'électricité propre, dans sa forme actuelle, aurait une incidence importante sur la fiabilité et le coût de l'électricité pour les clients de plusieurs administrations au pays.

C'est toujours le cas, puisque le règlement est toujours en vigueur.

Gaétan Malette: Quelle sera son incidence sur les provinces? Pouvez-vous nous parler des principales répercussions?

Francis Bradley: Je n'ai pas tous les détails, mais pour dire les choses simplement, plus le réseau électrique d'une province est à forte intensité carbonique, plus les répercussions potentielles de ce règlement sur l'électricité propre seront importantes.

Je viens du Québec, où ce n'est pas un enjeu parce que nous avons la chance d'avoir d'imposantes ressources hydroélectriques. C'est la même chose pour la Colombie-Britannique, par exemple. Pour les administrations qui n'ont pas de ressources naturelles en abondance, comme l'Alberta, la Saskatchewan et la Nouvelle-Écosse... Même ici, en Ontario, l'exploitant du réseau a exprimé des préoccupations au sujet du règlement et des répercussions qu'il pourrait avoir, malgré les ressources hydroélectriques non négligeables de la province et son secteur nucléaire non émetteur très robuste.

Gaétan Malette: Cela m'amène à ma prochaine question.

Vous avez dit que la demande énergétique allait doubler d'ici 2050. Dans les provinces où l'hydroélectricité a été exploitée au maximum, qui sera le leader pour les divers types d'électricité?

Francis Bradley: Nos membres ont toujours été d'avis — et ils le sont toujours — qu'à l'avenir, il faudra adopter une approche globale.

Étant donné que les possibilités en matière de ressources diffèrent d'une région à l'autre, chacune d'entre elles devra examiner ses possibilités en matière de ressources énergétiques non émettrices ou à faibles émissions. Si la demande double, nous devons essentiellement doubler la mise sur le nucléaire. Nous devons redoubler d'efforts en ce qui concerne l'hydroélectricité, l'énergie éolienne, l'énergie solaire, le stockage, l'efficacité énergétique et les interconnexions.

Nous devons aussi reconnaître qu'il y a 31 interconnexions de transport entre le Canada et les États-Unis. Historiquement, le gros du commerce de l'électricité s'est fait du nord au sud. Il se fait beaucoup moins d'est en ouest. Nous ne recommandons pas une ligne qui irait d'un océan à l'autre, mais une plus grande coopération et collaboration régionales fera partie de la solution, afin de relever les défis de l'avenir. Nous pensons que le gouvernement fédéral a un rôle de rassembleur à jouer et qu'il pourra dans certains cas faciliter une partie de la construction qui sera nécessaire à l'échelle régionale pour accroître la transmission.

● (1615)

Le président: Votre temps est presque écoulé, monsieur Malette. Il vous reste 20 secondes.

Gaétan Malette: Nous sommes un exportateur net. Est-ce que nous le demeurerons?

Francis Bradley: Probablement, oui, mais c'est la nature de la composition que nous avons. Nous serons davantage un exportateur net dans les années où nous aurons beaucoup d'eau. Les années de sécheresse seront difficiles.

Le président: Merci à vous deux.

Nous allons maintenant entendre M. Guay, qui dispose de cinq minutes. Allez-y.

Claude Guay (LaSalle—Émard—Verdun, Lib.): Je suis heureux de vous voir, monsieur Bradley.

Dans votre récent rapport intitulé « Forging Canada's Electricity Future », vous dites que le Bureau des grands projets représente une étape importante pour relever les défis liés aux processus d'approbation incertains. Vous dites également qu'il faut aller encore plus loin, jusqu'aux projets à petite échelle, en éliminant le chevauchement des processus provinciaux.

À votre avis, comment nous en sommes-nous tirés jusqu'à présent? Que devons-nous faire pour construire encore plus rapidement, mieux et plus facilement?

Francis Bradley: Je remercie le député pour sa question très intéressante.

J'ai comparu devant le comité qui étudiait le projet de loi C-5 à mesure qu'il franchissait les étapes du processus. Ce que j'ai dit à ce moment-là, et que je vais répéter aujourd'hui, c'est qu'à mon avis, le projet de loi C-5 est un signal très fort qu'il y a un intérêt à construire des choses. Ce qui nous préoccupe toujours, c'est qu'il y a d'autres défis, que la mesure législative aborde pour les projets d'intérêt national. Si votre projet est d'intérêt national, vous avez droit à un service de conciergerie pour faire avancer les projets. Nous pensons toutefois — et c'est ce que nous espérons — que cela jettera les bases d'une approche plus générale à l'égard des projets.

Même si nous sommes préoccupés par plusieurs défis réglementaires et législatifs, nous reconnaissons qu'ils ne peuvent pas tous être réglés en même temps.

Nous espérons que l'expérience du Bureau des grands projets et la façon dont il met en œuvre ses programmes pourront ensuite s'appliquer aux projets de moyenne et de petite envergure, par exemple. Notre avenir ne se limitera pas à une poignée de grands projets; il en faudra des centaines ou des milliers.

J'espère que le travail du Bureau nous montrera la voie à suivre pour que les projets soient réalisés plus efficacement, mais nous devons encore régler certains des problèmes fondamentaux liés aux évaluations d'impact, à la Loi sur les pêches et ainsi de suite.

Claude Guay: J'aimerais revenir sur la question que M. Malette vous a posée plus tôt pour vous donner plus de temps pour en parler.

Parlez-moi de l'importance des interconnexions, car cette étude porte sur l'exportation et la libération des exportations d'énergie du Canada. Il y a une déréglementation de l'énergie propre aux États-Unis, mais certains gouverneurs... Aujourd'hui, j'ai vu le premier ministre Houston et la gouverneure du Massachusetts. Il y a une forte demande dans certains États américains pour de l'électricité canadienne propre, mais il y a aussi des exigences en matière d'interconnexion pour nous et pour répondre à la demande au Canada.

Comment voyez-vous la suite des choses?

Francis Bradley: C'est une situation très complexe. Certaines personnes ont laissé entendre que ce qu'on appelle l'interconnexion électrique de l'Est — en gros, tout l'Est de l'Amérique du Nord est interconnecté et fonctionne comme un tout — était la plus grosse machine au monde. C'est extrêmement complexe. Pour cette raison, nous serons toujours interconnectés avec les États-Unis. La question est toutefois de savoir si nous pouvons d'abord améliorer certaines de nos interconnexions au Canada dans l'intérêt des Canadiens.

Comme je l'ai dit dans mes commentaires, je reconnais également que lorsque nous pensons à l'électricité et à son commerce, il n'est pas seulement question de kilowattheures; il est aussi question de produits, d'aluminium, d'un large éventail de choses. Nous aimons certainement qu'il y en ait davantage.

En ce qui a trait à l'ensemble du réseau nord-américain, à long terme, les Américains pourraient être intéressés par des kilowattheures propres en provenance du Canada. Dans le cas de la région du Nord-Est et de son désir de développer un jour l'éolien en mer, ce qu'elle va vouloir du Canada, ce ne sont pas nécessairement nos kilowattheures. Elle va vouloir notre capacité. Elle voudra être en mesure de se connecter aux systèmes hydroélectriques du Canada et du Québec afin qu'ils puissent servir de tampon et de batterie pour son système, parce qu'elle ne pourra pas exploiter un système éolien extracôtier autonome s'il n'est pas interconnecté avec un système plus fiable.

Je pense qu'il y aura des avantages pour l'Amérique du Nord dans l'ensemble, mais il y aura aussi des avantages régionaux qui...

• (1620)

Claude Guay: Il y a l'énergie nucléaire de l'Ontario.

Francis Bradley: L'énergie nucléaire de l'Ontario... Tout à fait.

J'aimerais aussi parler...

Le président: Merci. Vous n'avez plus de temps, malheureusement. Vous pourrez aborder la question plus tard.

Shannon Stubbs: C'est très intéressant. J'ai moi aussi trouvé la question et la réponse intéressantes.

Le président: Vous allez pouvoir y revenir dans quelques minutes, madame Stubbs.

Nous allons entendre M. Simard, qui dispose de deux minutes et demie.

[Français]

Mario Simard: Merci, monsieur le président.

Effectivement, c'est fort intéressant.

Plus tôt cette semaine, M. Mousseau était ici. Il expliquait très bien la dynamique du secteur de l'électricité, dans lequel on doit gérer les heures de pointe, et comment un réservoir d'Hydro-Québec peut servir d'énorme batterie pour gérer ces flux. Ce qui est intéressant, ce sont les avancées techniques dont M. Mousseau nous a parlé. Maintenant, les avancées sur le plan de l'énergie éolienne et de l'énergie solaire, avec de nouveaux moyens de stockage comme les batteries fer-air, permettent d'avoir beaucoup plus de prévisibilité vis-à-vis de ces technologies.

Selon M. Mousseau, le problème majeur est que le Canada investit très peu dans ces technologies, et il n'est pas à l'avant-garde des stratégies de stockage. M. Mousseau donnait l'exemple des pompes.

J'aimerais vous entendre vos commentaires à ce sujet. Je pense que c'est un élément assez important. Il faudrait investir dans ces technologies qui nous permettent de déployer davantage l'électricité propre.

Francis Bradley: Oui, je suis entièrement d'accord avec le professeur.

[Traduction]

C'est là où je voulais en venir en réponse à l'autre question: dans quelle mesure pouvons-nous mettre au point des technologies ici, au Canada? Dans quelle mesure pouvons-nous bâtir et avoir des chaînes d'approvisionnement sur lesquelles nous pouvons compter dans ce pays?

Je crois fermement que nous ne consacrons pas assez d'argent à la recherche, mais en raison des fondements de notre réseau électrique, nous avons l'occasion d'être des chefs de file mondiaux. Il y a une génération, nous étions les chefs de file en matière de transport sur de longues distances et de grands projets hydroélectriques. Nous avons construit avec ambition dans les années 1960 et 1970.

Ce que nous avons fait aussi — et c'est là où je m'apprêtais à en venir —, c'est que nous avons bâti une chaîne d'approvisionnement incroyable en matière de nucléaire. Notre technologie CANDU continue de produire des résultats. La chaîne d'approvisionnement se trouve dans notre pays. Alors que nous nous tournons vers ce que j'espère être la prochaine génération d'ambition, que nous allons de l'avant et que nous tentons de déterminer comment nous allons tirer parti des nouvelles possibilités de stockage que nous avons, nous construisons la technologie au pays et nous avons une chaîne d'approvisionnement ici.

Le président: Merci.

[Français]

Mario Simard: Rapidement, sans vous faire vous engager...

[Traduction]

Le président: Très rapidement, s'il vous plaît. Il vous reste 10 secondes.

[Français]

Mario Simard: ... j'ai une question qui reste dans l'esprit de notre rapport. Le gouvernement propose des soutiens financiers pour l'électricité propre, ce qui est très bon, mais êtes-vous d'accord pour dire que l'angle mort de cette mesure réside précisément dans le développement et le soutien au développement de ces chaînes d'approvisionnement? C'est peut-être l'angle mort du gouvernement.

J'aimerais une réponse très courte.

[Traduction]

Le président: Veuillez répondre par oui ou par non, s'il vous plaît.

Francis Bradley: En ce qui a trait aux chaînes d'approvisionnement, tout à fait. Il faut absolument aborder la question, et c'est dans notre rapport.

Le président: Vous pourrez y revenir en réponse à une autre question si vous le souhaitez.

Nous entendons à nouveau Mme Stubbs, qui dispose de cinq minutes. Allez-y.

Shannon Stubbs: Merci, monsieur le président.

Vous pouvez également nous transmettre une réponse par écrit pour que le Comité puisse l'utiliser.

Corrigez-moi si je me trompe, mais je crois que vous avez tous les trois comparu devant le comité des transports dans le cadre des débats sur le projet de loi C-5. Je veux simplement que vous sachiez que j'ai essayé d'apporter un amendement au projet de loi C-5 pour donner du mordant au délai de deux ans dont les libéraux ne cessent de parler. Cet amendement a été rejeté, mais vous pouvez compter sur moi pour continuer à insister sur l'échéancier concret dont tous les promoteurs ont besoin.

Puisque vous avez tous trois participé... et madame Baiton, je suis à peu près certaine que vous étiez là aussi, ou peut-être que vous ne l'étiez pas, mais corrigez-moi si je me trompe... Quoi qu'il en soit, je sais que vous aurez des choses importantes à dire. Je suis très inquiète parce que j'ai aussi demandé au gouvernement de définir, pour tous les Canadiens, ce qu'il entend par « intérêt national ». Il y a quelques mois à peine, vous savez peut-être qu'il a refusé de le faire.

Pour donner une mise à jour à tout le monde, jusqu'à présent, le ministre a annoncé 11 projets à soumettre au Bureau des grands projets, mais seule la mine de nickel-cobalt Crawford fait actuellement l'objet d'un examen réglementaire fédéral.

Puisque nous parlons de veiller à ce que le Canada puisse être concurrentiel, et que nous savons que nous voulons que les promoteurs du secteur privé construisent des infrastructures et créent des emplois, et non que les politiciens néomarxistes du gouvernement choisissent des projets d'intérêt national, je me demande si vous avez tous les trois des commentaires à faire sur la façon dont le Canada peut se transformer en superpuissance énergétique et construire à des vitesses jamais vues auparavant, alors qu'il y a plus de 60 projets avec de vrais promoteurs privés dans chaque secteur des ressources naturelles qui sont actuellement bloqués devant l'Agence d'évaluation d'impact, la Régie de l'énergie du Canada et la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

Le projet de loi C-5 ne fait rien à propos de tout cela, alors je me demande si vous avez des recommandations et des appels à l'action à faire au gouvernement, qui a tout le pouvoir de faire en sorte que le secteur privé puisse construire de grandes infrastructures, fournir des emplois aux Canadiens et fournir tous les revenus qui vont aux trois ordres de gouvernement pour offrir des programmes et des services qui sont importants pour tous les Canadiens.

Je m'en remets à vous trois.

Monsieur le président, vous pouvez peut-être nous aider.

• (1625)

Le président: Cette question semble s'adresser à vous tous, alors pourquoi ne ferions-nous pas un tour de table. Nous avons deux minutes et 45 secondes pour le faire.

Madame Baiton, allez-y.

Lisa Baiton: Nous appuyons les travaux visant à faire avancer les grands projets avec empressement. Il y a des exemples concrets partout dans le monde où d'autres pays ont été en mesure de construire rapidement de grands projets. L'Allemagne a construit trois nouvelles installations d'importation de GNL en un an, et le délai moyen pour construire un projet au Canada se situe entre 9 et 16 ans.

Si nous voulons être prêts pour la nouvelle normalité qui se dessine devant nous, nous devons revoir en profondeur nos politiques pour nous assurer non seulement qu'un plus grand nombre de projets sont construits, mais aussi qu'ils le soient rapidement.

Du côté des producteurs, nous aurons besoin de pipelines pour construire des pipelines, mais nous sommes préoccupés par ce que nous devons faire pour agrandir et remplir les nouvelles installations d'exportation de GNL ou tout nouveau pipeline de pétrole ou de gaz. Pour nous, il s'agit de la réinitialisation de la politique, et à l'heure actuelle, les points importants concernent le système de tarification du carbone industriel et le nouveau règlement fédéral sur le méthane.

Le président: Madame Swift, vous avez la parole.

Catherine Swift: Je suis d'accord avec Mme Hepfner. Aussi, on parle beaucoup, mais on agit très peu. Les approbations sont une chose, mais tant que nous ne verrons pas de signes tangibles...

Le projet de loi C-5 pose un certain nombre de problèmes, mais l'un des plus importants, c'est la subjectivité. Comment un investisseur peut-il dire: « Si un tel aime ce projet, c'est ce qui déterminera s'il sera réalisé ou non »?

Je dirais que, malheureusement, au cours des 10 dernières années, le Canada n'a pas réussi à faire avancer les choses. On a demandé plus tôt comment le Canada pouvait devenir une superpuissance énergétique. D'autres pays l'ont fait. Ils l'ont fait avec des investissements du secteur privé. Il n'y a rien qui nous empêche de le faire nous aussi, à part les obstacles que le gouvernement met sur notre chemin.

Cela réitère l'importance d'agir. Pourquoi avons-nous besoin d'un bureau des grands projets? C'est un autre niveau de bureaucratie pour faire ce que nous faisons déjà très bien auparavant. Pourquoi ne pourrions-nous pas procéder de cette façon? Nous l'avons fait pendant des années, mais ce n'est plus le cas.

Le président: Merci, madame Swift.

Je veux donner l'occasion à M. Bradley de répondre, puisque la question s'adressait à vous trois.

Allez-y, monsieur Bradley.

Shannon Stubbs: Monsieur le président, je vous remercie de nous accorder plus de temps.

Le président: Il n'y a pas de problème.

Francis Bradley: Il y a deux ou trois choses.

Premièrement, en ce qui concerne l'examen des projets, nous nous sommes engagés depuis plusieurs années à adopter une approche « un projet, une évaluation ». Établir un échéancier de deux ans pour les projets serait tout à fait approprié, tout comme s'attaquer à certaines mesures réglementaires et législatives, notamment, comme nous en avons parlé, la Loi sur les pêches. C'est une question sur laquelle nous continuons de travailler.

Une fois que les projets auront franchi toutes les étapes du processus et auront été approuvés, disposerons-nous des chaînes d'approvisionnement nécessaires pour les mettre en œuvre? L'une des recommandations que nous avons formulées dans notre rapport sur l'état de l'industrie consiste à se pencher sur l'élaboration d'une feuille de route concernant la chaîne d'approvisionnement en électricité au Canada et à déterminer la mesure dans laquelle cela pourrait aider à la réalisation des projets. Même une fois que les projets auront été approuvés, comment ferons-nous pour les mettre en œuvre et comment déterminerons-nous si nous pouvons réellement mettre en place des chaînes d'approvisionnement au pays?

• (1630)

Le président: Merci.

Monsieur Clark, vous êtes le dernier. Vous disposez de cinq minutes.

Braedon Clark (Sackville—Bedford—Preston, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins pour leur présence aujourd'hui.

Monsieur Bradley, je veux vous poser quelques questions au sujet des points que vous avez abordés.

Je suis originaire de la Nouvelle-Écosse et je représente une circonscription de la région d'Halifax. Vous avez à juste titre affirmé que la Nouvelle-Écosse dispose d'un système de production d'électricité à forte intensité carbonique. Malheureusement, nous brûlons encore beaucoup de charbon, et la production et la consommation d'électricité sont très coûteuses en Nouvelle-Écosse. Notre province et notre région en général affichent les taux de précarité énergétique les plus élevés du pays.

Vous avez évoqué le fait que la demande en électricité va doubler au cours des 25 prochaines années environ, et je pense que la question la plus importante à laquelle nous devons répondre en tant que pays en matière d'énergie est la suivante: comment répondre à cette demande? Je sais que vous avez abordé ce sujet dans vos réponses précédentes, mais comment relever ce défi? Doubler la production, qu'il s'agisse d'exportation ou d'importation, est un défi de taille, et nous espérons pouvoir produire nous-mêmes cette énergie dans un délai relativement court. Quelle est la meilleure façon, la façon la plus efficace, d'y parvenir?

Francis Bradley: Je remercie le député pour sa question. Elle est certes très pertinente pour la province dont vous êtes originaire. Comme vous l'avez souligné, le charbon est toujours utilisé. Je

tiens à dire à ceux qui ne connaissent pas la situation dans votre région que ce n'est pas par choix: c'était la ressource disponible à l'époque et la technologie qui avait été mise en place.

À quoi ressemblera cet avenir au Canada atlantique? Il faudra adopter de nouvelles technologies. Nous aurons absolument besoin de plus de lignes de transport pour interconnecter les réseaux dans la région, mais cela nous donnera, espérons-le, l'occasion de nous ouvrir à de nouveaux projets comme Wind West. J'ai mentionné la production d'énergie éolienne au large de la côte américaine, mais ce dossier n'avance pas très vite ces jours-ci en raison de décisions qui ont été prises là-bas.

Nous avons la possibilité de construire ce qu'il faut ici, au pays, mais il faut un certain nombre de préalables. L'un d'entre eux est une plus grande collaboration au sein de la région du Canada atlantique, et je sais que des discussions actives sont en cours à ce sujet. Pour y parvenir, il faudra construire des infrastructures qui permettront l'utilisation de nouveaux types de technologies de production d'électricité.

Braedon Clark: Je suis heureux que vous ayez mentionné le projet Wind West. Il s'agit d'un projet et d'un concept d'envergure que je soutiens bien entendu sans réserve, et je sais qu'il jouit aussi d'un appui dans notre région en général. Comme l'a mentionné mon collègue, le premier ministre travaille activement avec les gouverneurs du Nord-Est des États-Unis sur des accords qui pourraient être conclus lorsque ce projet sera mis en œuvre.

Selon vous, ce projet en particulier, ou l'éolien en mer en général, pourrait-il permettre de répondre à l'énorme demande dont nous avons parlé?

Francis Bradley: Je pense que l'éolien en mer va devenir un élément essentiel pour le Canada atlantique. Au cours de la dernière décennie, nous avons assisté à un changement qui, franchement, modifie la place de la Nouvelle-Écosse dans le réseau électrique nord-américain. Il y a 10 ans, c'était le bout de la ligne: les lignes s'arrêtaient en Nouvelle-Écosse. Aujourd'hui, la Nouvelle-Écosse est interconnectée avec Terre-Neuve. Dans l'avenir, elle sera également interconnectée grâce à l'éolien en mer. Cela permettra à la Nouvelle-Écosse, par exemple, de passer du bout de la ligne au cœur de l'action. En ce qui a trait aux perspectives de développement économique dans la région, cela va, je le répète, jouer un rôle crucial à cet égard.

Une autre chose qui a été dite précédemment, c'est que nous devrons construire deux fois plus. Je ne pense pas que ce sera le cas. Je pense que nous disposerons également de nouvelles technologies, ce qui signifie que nous n'aurons pas à construire deux fois plus, car nous utiliserons le réseau de manière plus efficace.

Voici l'exemple que j'aime utiliser. La technologie n'a pas encore été mise en œuvre, mais je conduis un véhicule électrique. En gros, j'ai une batterie de 82 kilowattheures qui est simplement fixée sur un véhicule à quatre roues. Elle passe 95 % de son temps devant ma maison, branchée, et nous en avons des centaines de milliers sur les routes. Bientôt, nous en aurons des millions sur les routes. Nous pouvons les exploiter. Encore une fois, il s'agit de savoir comment utiliser plus efficacement la technologie dont nous disposons. Certains Canadiens travaillent à la mise au point de ce type de technologies.

• (1635)

Le président: Merci. Notre temps est écoulé, monsieur Clark.

Je remercie nos témoins de s'être joints à nous cet après-midi. J'espère que vous avez trouvé les questions intéressantes. Comme à l'habitude, les échanges ont été très respectueux aujourd'hui. Si vous souhaitez présenter un mémoire, n'hésitez pas à le faire, afin d'aller plus loin sur les questions que vous avez abordées aujourd'hui.

Chers collègues, nous allons faire une pause de quelques minutes pour passer à huis clos. Ensuite, je crois que M. Malette aura quelque chose pour nous.

La séance est suspendue.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>